

Les besoins et les coûts du parascolaire explosent

ECOLE | La hausse de la demande et les réformes scolaires font pression sur le budget du parascolaire au primaire.



© L. GUIRAUD | Les têtes pensantes du GIAP, N. Diserens, M. Tornare et A. Rüttsche (de g. à d.), cherchent des solutions financièrement supportables.

Sophie Roselli | 19.09.2011 | 00:01

Une étude révèle pour la première fois l'évolution du coût du parascolaire à l'école primaire publique, en tenant compte des réformes scolaires en route. Le budget de fonctionnement du Groupement intercommunal pour l'animation parascolaire (GIAP) pourrait passer de 38,4 millions en 2011 à 53, voire 70 millions dès 2015. L'écart varie selon les scénarios retenus. Un vrai casse-tête organisationnel et financier.

«Jusqu'à il y a deux ou trois ans, nous arrivions à faire face, indique Alain Rüttsche, directeur de l'Association des communes genevoises, à l'origine de l'étude. Maintenant, on arrive au bout de notre marge de manœuvre, tout en devant faire face au projet de l'accueil continu et surtout aux futurs horaires scolaires.» Voilà pourquoi le GIAP a commandé ce document de travail à un bureau d'études vaudois indépendant. Celui-ci dresse un constat alarmant. La demande explose, avec une hausse de 8 à 10% d'élèves accueillis chaque année. Tous les jours, 12 000 élèves mangent à midi et 5000 sont accueillis le soir, sur les 33 000 scolarisés au primaire. La pénurie de locaux et le manque de personnel déstabilisent aussi le GIAP.

Pause de midi en question

A cela s'ajoutent les inconnues liées aux réformes scolaires. Le GIAP craint d'ores et déjà une réduction du temps de pause de midi, de deux heures à une heure et demie. Cette option «engendrerait des problèmes quasi impossibles à résoudre, avec plus de 3000 places à créer à

midi et la nécessité de doubler les effectifs actuels d'animateurs», met en garde l'étude. Conséquences: le coût des ressources humaines pourrait bondir de 31,6 millions à l'horizon 2015. Avec une pause maintenue à deux heures, ces dépenses augmenteraient aussi, mais de 14,5 millions. Et ces projections ne tiennent pas compte des implications du possible retour de l'école le mercredi matin. «Si l'Etat veut une prise en charge le mercredi midi, il devra en assurer le financement», prévient Manuel Tornare, président du parascolaire jusqu'à la fin du mois.

Pas de limitation d'accès

L'impact financier promet des débats houleux, qui pourraient aboutir à une modification de la répartition entre les communes, l'Etat et les parents. Pour l'heure, il n'est pas envisagé de revoir les critères de paiement pour les familles.

En attendant, comment contenir l'explosion des coûts? La généralisation de deux services à midi permettrait d'absorber la hausse de fréquentation pour 60% des sites. Malgré tout, il faudra recruter en masse. C'est pourquoi on envisage de proposer davantage de temps de travail aux animateurs. Pour «renforcer la qualité de la prestation», des assistants socio-éducatifs intégreront progressivement les équipes dans chaque établissement d'ici à trois ans.

«Il faut aussi jouer sur le taux d'encadrement différencié selon les âges», évoque Nicolas Diserens, nouveau responsable du GIAP. Concernant les locaux, «les sites existants doivent être décloisonnés, en utilisant des espaces disponibles au primaire, au Cycle, dans les maisons de quartier», souligne Manuel Tornare.

Faudra-t-il envisager une limitation d'accès au parascolaire? «Les obligations légales sont incontournables: nous devons accueillir tout le monde, rappelle Manuel Tornare. Car le peuple a voté massivement pour l'accueil continu.» Ses conséquences financières n'ont d'ailleurs jamais été calculées par les radicaux, à l'origine de l'initiative, regrette le socialiste. «C'est de la politique à la grecque: on promet de raser gratis.»